## Ministry of Children, Community and Social Services

Developmental and Supportive Services Branch

315 Front Street West, 4th Floor

Toronto ON M7A 0B8

Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Direction des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et des services de soutien

315, rue Front Ouest, 4e étage Toronto (Ontario) M7A 0B8



août 2, 2024

Roxanna Spruyt Directeur Deafblind Ontario Services 17665 Leslie St. Unit # 15 Newmarket, ON L3Y 3E3

madame Roxanna Spruyt:

## OBJET: CONFORMITÉ DE L'ORGANISME

Le ministère effectue des inspections de la conformité visant tous les organismes de services qu'il finance aux termes de la *Loi de 2008 sur les services et soutiens favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle* (LSSISPDI). Les normes de soins et les exigences de sécurité spécifiques auxquelles les organismes sont tenus de se conformer sont énoncées dans le Règlement de l'Ontario 299/10, Mesures d'assurance de la qualité (MAQ), et/ou dans les directives en matière de politique.

L'objectif principal d'une inspection est d'évaluer la conformité d'un organisme de services à la législation et aux directives en matière de politique, et de s'assurer que les organismes de services sont pleinement conscients de leurs responsabilités. Les organismes peuvent bénéficier d'un soutien aux fins de mise en conformité.

Les inspections de la conformité visent à garantir au ministère, au public, aux parties prenantes et aux personnes qui reçoivent des services et des soutiens que les adultes ayant une déficience intellectuelle bénéficient de normes de soins d'excellente qualité, dans un environnement sûr et protecteur. Les inspections se veulent à la fois transparentes et équitables. Elles s'appuient systématiquement sur une approche uniforme pour tous les organismes de services, afin d'assurer une rigueur et une équité maximales.

Je vous écris au sujet de l'inspection de la conformité dont votre organisme de services a fait l'objet entre le juillet 8, 2024 et le juillet 22, 2024. Le ministère est heureux de vous informer Deafblind Ontario Services a été reconnu **EN CONFORMITÉ** avec le Règlement de l'Ontario 299/10 pris en application de la LSSISPDI (Mesures d'assurance de la qualité) et/ou avec les directives en matière de politique applicables aux services et soutiens aux personnes ayant une déficience intellectuelle qui sont financés par le MSESC.

Deafblind Ontario Services sera chargé de gérer les demandes de renseignements spécifiques concernant les résultats de l'inspection de la conformité.

Le ministère exige que la présente lettre soit affichée dans un endroit public au sein de l'organisme.

Veuillez agréer, [madame or monsieur], l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Kevin Lockwood Chef Unité d'assurance de la qualité et de conformité

Pièces jointes:

Rapport d'inspection sur la conformité

C.

Cherie Banbury, superviseure de programme, Region Est Cindy Accardi, superviseure de programme, Region Centre

Lee-Anne Tressider, conseillère en programmes, Équipe d'inspection de la conformité en matière de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Lisa Dickson, conseillère en programmes, Équipe d'inspection de la conformité en matière de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Dede Batson, conseillère en programmes, Équipe d'inspection de la conformité en matière de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Lise Gagnon, présidente du conseil d'administration, Deafblind Ontario Services DSinspections@ontario.ca